

## **Covid-19 : Point sur la situation et recommandations**

Beauvais, le 29 juin 2022

La reprise épidémique continue de s'intensifier sur tout le territoire. La hausse du taux d'incidence pour les Hauts-de-France s'est accélérée et s'associe à une hausse plus importante du taux de positivité, dans un contexte de reprise plus prononcée du recours au dépistage.

**Le département de l'Oise est le plus touché en région Hauts-de-France** avec des taux d'incidence et de reproduction les plus élevés des 5 départements du fait de la proximité avec la région parisienne.

A l'hôpital, dans les services d'urgences, à l'échelle régionale, la hausse du nombre de passages de patients infectés par le virus du SARS-CoV-2 s'accompagne dorénavant d'une hausse du nombre d'hospitalisations après passage aux urgences ainsi que d'une hausse des parts d'activités associées.

**Force est de constater que les réflexes covid ont été perdus.**

Alors que les vacances vont amener des brassages de population, Corinne Orzechowski, préfète de l'Oise vous invite donc à **respecter les gestes barrière, tout particulièrement dans les espaces clos** :

- Portez un masque (Si le port masque n'est plus obligatoire, il doit cependant être encouragé.)
- Aérer 10 minutes toutes les heures
- Lavez-vous les mains
- Respectez la distanciation physique

En outre, la préfète vous encourage à **continuer à vous faire vacciner**, ce qui demeure l'arme la plus efficace pour éviter les formes graves de covid.

### **Pour rappel :**

- La vaccination contre le Covid-19 est ouverte à toute personne âgée de 5 ans et plus.
- La dose de rappel concerne toutes les personnes de 18 ans et plus et ayant un schéma vaccinal initial complet. Depuis le 24 janvier 2022, elle concerne aussi les 12-17 ans. (Dès 3 mois pour les personnes âgées de 18 ans et plus après la dernière dose du schéma initial ; Dès 6 mois après la dernière injection pour les 12-17 ans).
- Toutes les personnes à partir de 60 ans sont éligibles à la 2e dose de rappel du vaccin contre le Covid-19. Il s'agit dans la plupart des cas de la 4e dose. Pour les personnes entre 60 et 79 ans, ce rappel vaccinal doit être fait au moins 6 mois après le premier rappel. Pour les personnes de plus de 80 ans, le rappel est à faire 3 mois après le premier rappel.

### **Cabinet de la préfète de l'Oise**

Enfin, pour protéger la population, **respectez les règles d'isolement** :

1. Si vous avez un schéma vaccinal complet ou si vous avez contracté le Covid-19 il y a moins de 4 mois, vous devez :

- vous isoler strictement immédiatement ;

- réaliser un test antigénique (TAG) le 5e jour après la date du début des symptômes ou la date de prélèvement du test positif si vous n'avez pas de symptômes :

\* si ce dernier est négatif et que vous n'avez pas de symptômes depuis 48 heures, vous pouvez mettre fin à votre isolement le 5e jour,

\* si ce dernier est positif ou si vous n'avez pas réalisé de test, vous devez poursuivre votre isolement jusqu'au 7e jour après la date du début des symptômes ou la date de prélèvement du test positif si vous n'avez pas de symptômes. Il n'est pas nécessaire de réaliser un nouveau test au 7e jour.

2. Si vous n'êtes pas vacciné ou que vous avez un schéma vaccinal incomplet et que vous n'avez pas contracté le Covid-19 il y a moins de 4 mois, vous devez :

- vous isoler strictement immédiatement ;

- réaliser un test antigénique (TAG) ou un test RT-PCR le 7e jour après la date du début des symptômes ou la date de prélèvement du test positif si vous n'avez pas de symptômes :

\* si ce dernier est négatif et que vous n'avez pas de symptômes depuis 48 heures, vous pouvez mettre fin à votre isolement le 7e jour,

\* si ce dernier est positif ou si vous n'avez pas réalisé de test, vous devez poursuivre votre isolement jusqu'au 10e jour après la date du début des symptômes ou la date de prélèvement du test positif si vous n'avez pas de symptômes. Il n'est pas nécessaire de réaliser un nouveau test au 10e jour.

3. Si la personne positive est un enfant de moins de 12 ans, qu'il soit vacciné ou non, il doit :

- être isolé strictement immédiatement ;

- réaliser un test antigénique (TAG) le 5e jour après la date du début des symptômes ou la date de prélèvement du test positif s'il n'a pas de symptômes :

\* si ce dernier est négatif et que l'enfant n'a pas de symptômes depuis 48 heures, vous pouvez mettre fin à son isolement le 5e jour,

\* si ce dernier est positif ou si aucun test n'a été réalisé, l'enfant doit poursuivre son isolement jusqu'au 7e jour après la date du début des symptômes ou la date de prélèvement du test positif s'il n'a pas de symptômes. Il n'est pas nécessaire de réaliser un nouveau test au 7e jour.

En cas de température à la fin de l'isolement, contactez votre médecin traitant. En effet, il convient d'attendre 48 h supplémentaires après la disparition de la fièvre pour mettre fin à son isolement. En cas de difficultés à respirer, vous devez immédiatement appeler le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

Toutes les informations relatives à la vaccination contre le COVID sont consultables à l'adresse : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins>

Par ailleurs, la vaccination est désormais assurée par la médecine de ville et les officines de pharmacie. Les coordonnées des professionnels assurant la vaccination sont à retrouver sur le site : <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>

## Cabinet de la préfète de l'Oise

03 44 06 11 46 | 07 86 17 15 45 | 06 16 33 68 18 | 07 87 03 55 42  
✉ [pref-communication@oise.gouv.fr](mailto:pref-communication@oise.gouv.fr) | [oise.gouv.fr](https://www.oise.gouv.fr) | [f](#) [t](#) [@](#) [prefet60](#)  
Bureau de la représentation de l'Etat et de la communication interministérielle

1 place de la Préfecture  
60022 Beauvais  
03 44 06 12 60